

# PRATIQUES DE MOBILITÉS INTERNATIONALES

## AU SEIN DU RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX

Extraits de l'étude menée au 1er trimestre 2019



### EN AUVERGNE RHONE-ALPES

9 Fédérations de centres sociaux , 1 Union régionale  
 327 Centres sociaux dont 74% adhérents au réseau des Centres sociaux  
 125 Espaces de vie sociale dont 38% adhérents au réseau des Centres sociaux



### LE CENTRE SOCIAL

« Un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Les 3 dimensions qui structurent les activités et les principes d'action au sein d'un centre :

#### LA DIMENSION INDIVIDUELLE



#### MAISON DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

Activités régulières et services adaptés aux besoins exprimés par les habitants

#### LA DIMENSION COLLECTIVE



#### MAISON DES PROJETS

Accompagnement de projets collectifs des habitants pour répondre à leurs besoins

#### LA DIMENSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



#### MAISON DE LA CITOYENNETÉ

Développement du pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société concernant leur territoire.

### MÉTHODOLOGIE

- ✓ 47 entretiens semi-directifs répartis par département (les entretiens réalisés ont duré en moyenne 30 à 40 min),
- ✓ 2 réunions animateurs jeunes
- ✓ 1 questionnaire.

Ces entretiens ou rencontres ont été faites à partir des repérages des fédérations.

### L'ÉTUDE ET SA MÉTHODE

Quelle est l'expérience de la mobilité internationale dans les centres sociaux d'Auvergne Rhône-Alpes ?

En quoi la pratique de la mobilité internationale au sein des centres sociaux est-elle un facteur de développement du pouvoir d'agir des habitants ?

### 1. INFORMER

**LES CENTRES SOCIAUX JOUENT UN RÔLE DE FACILITATEUR POUR RÉDUIRE LES OBSTACLES À L'ACCÈS AUX PROGRAMMES DE MOBILITÉ.**

Ce rôle d'intermédiaire n'est néanmoins **pas structuré**, il dépend beaucoup des ressources personnelles ou des motivations des animateurs. Les jeunes individuellement ou collectivement s'adressent aux animateurs en tant qu'**acteurs de proximité** en qui ils ont confiance, pour poser une question ou leur faire part d'un projet sur lequel ils ont besoin de soutien (demande de stage à l'étranger, etc.). Ces derniers vont alors à la recherche d'informations notamment sur internet et cherchent des partenaires pouvant répondre aux questions des jeunes. La réponse à ces attentes se fait beaucoup grâce à leur « débrouillardise » et leur motivation pour venir en aide aux jeunes au milieu de la nébuleuse des informations sur les mobilités internationales.

Certains centres en ont fait une compétence à part entière en devenant **Points Information Jeunesse<sup>6</sup> (PIJ)** : C'est-à-dire un lieu de ressource pour les 13-30 ans, leurs familles, les professionnels. En pratique, c'est un point relais d'information pour les jeunes sur les questions de l'emploi, de la formation, du logement, du loisir et de la mobilité internationale<sup>7</sup>. En tant que PIJ, les centres répondent aux demandes notamment des jeunes en faisant appel au CRIJ<sup>8</sup>, et ils organisent également des rencontres permettant la circulation de l'information entre les acteurs : organisation de soirées d'échanges de pratiques inter acteurs sur le territoire, etc. Le fait d'être PIJ peut permettre d'être **un peu mieux identifié par les jeunes, et surtout d'avoir accès à un réseau d'acteurs locaux.**

### 3. ACCUEILLIR / FAIRE PARTIR

**ACCUEIL DE CORPS EUROPÉENS DE SOLIDARITÉ OU DE STAGIAIRES ÉTRANGERS, soutien le départ en C.E.S. de jeunes qui sont parti.e.s avec des associations partenaires.**

Le fait d'accueillir un/une volontaire permet de favoriser les rencontres avec différents acteurs du centre, de faire une expérience interculturelle et de promouvoir la mobilité européenne. On remarque que l'expérience de l'accueil peut élargir les horizons des jeunes et « dédramatiser » un éventuel départ « s'il l'a fait, je peux peut-être le faire aussi ». Pour ce qui est de l'accueil d'étudiants stagiaires, cette expérience favorise l'échange d'expériences entre professionnels et l'ouverture à de nouvelles pratiques.

### 2. CO-ORGANISER

**DÉPARTS EN SÉJOUR À L'ÉTRANGER SUITE À DES DEMANDES EXPRIMÉES PAR DES JEUNES OU DES FAMILLES : séjours touristiques organisés avec des jeunes entre 12 et 19 ans.**

**Séjours touristiques, ou camps à l'étranger, mis en place sur le même principe que les séjours organisés au niveau local.**

Souvent les jeunes ont l'habitude de partir avec les centres sur des déplacements en France, les départ à l'étranger sont souvent à l'initiative d'un jeune qui en émet l'idée. Dans ce cas il n'y a pas de recherches de partenaires sur ces déplacements, car les besoins sont couverts directement par le centre. Les financements utilisés sont les mêmes que ceux qui sont utilisés au niveau local : actions d'autofinancement, participation des familles, budget du centre, fonds de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Les dispositifs spécifiques de mobilité internationale sont très rarement utilisés, notamment du fait que ces déplacements sont considérés comme des vacances, à l'instar des autres activités de loisirs.

**L'animateur prend une posture d'organisateur.** Néanmoins il part toujours du désir des habitants. Il n'y a pas de séjours « clefs en main » organisés, les participants contribuent à l'élaboration du séjour.

**Les animateurs et les directions ne considèrent pas ces actions comme des expériences de mobilité internationale à part entière.** Les projets de vacances au sein des centres sociaux remplissent un objectif de justice sociale. Les jeunes ont besoin de partir en vacances, souvent le centre social va être le seul moyen pour les jeunes de partir pendant leurs vacances. Pour beaucoup, c'est une première expérience de départ en vacances à l'étranger.

La maison sociale de Cyprien les Brosses à Villeurbanne dans le Rhône, après avoir accueilli des stagiaires allemandes, a construit un projet permettant aux professionnels de la petite enfance de partir à Berlin via Erasmus. En visitant les crèches sur place, et en étudiant la politique familiale en Allemagne, l'objectif poursuivi est bien de travailler sur les postures afin de développer de meilleures pratiques au sein du centre.

### 1. FAVORISER L'ÉCHANGE DES JEUNES

A partir de demandes des jeunes, des animateurs proposent à des groupes d'aller rencontrer d'autres jeunes à l'étranger et de les accueillir à leur tour au centre. Les animateurs ont témoigné de leur difficulté liée au dossier : d'une part, ils se confrontent à la **difficulté de constitution du dossier** (qui nécessite des compétences rédactionnelles conséquentes) ; d'autre part, ils sont limités en temps pour co-construire le dossier (le recueil d'information auprès des jeunes nécessitant lui-même beaucoup de temps).

Souvent, **on constate que les demandes de séjours visant la rencontre d'autres jeunes se font à la suite d'expérience de séjours à l'étranger** se limitant à une visée essentiellement touristique (visite de monuments, etc.).

Les centres peuvent se trouver en difficulté face à ce type projets, car ils passent d'un modèle qu'ils maîtrisent (c'est-à-dire les séjours touristiques traditionnels sur le modèle des séjours de vacances qu'ils ont l'habitude d'organiser) à un modèle impliquant une technicité propre aux mobilités internationales sur lequel les animateurs ne sont généralement pas formés.

**Le centre social du Roussillonnais dans l'Isère** accompagne un groupe de 12 jeunes entre 16 et 19 ans sur un projet relatif au développement durable, les jeunes ont voulu créer une junior association pour faciliter la mise en place de leurs actions d'autofinancements et dynamiser leur projet dont l'un des objectifs est de partir à New York rencontrer des acteurs du développement durable à l'ONU en avril 2020.

### 3. S'ASSOCIER

Certains projets de mobilité internationale au sein des centres sociaux se font par l'intermédiaire de la création d'une structure annexe au centre afin que le groupe de jeunes soit encore plus autonome dans la mise en place du projet. La décision du groupe de créer sa propre structure lui permet d'expérimenter la gestion de projet participative. Ces structures sont dans ce cadre des outils de développement du pouvoir d'agir.

Plusieurs dispositifs permettent de faire cette expérience, la junior association ou l'Association Temporaire d'Enfants et de Jeunes Citoyens (ATEC) :

La première est un « dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 11 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative ».

La seconde est un dispositif qui « permet à des jeunes qui ont entre 10 et 18 ans d'élaborer et de mener un projet ».

### 2. ACCOMPAGNER UN PROJET

L'accompagnement de projets au sein des centres sociaux est un outil de développement du pouvoir d'agir. C'est un outil maîtrisé par la plupart des centres sociaux. Dans ce cadre, des groupes se forment au sein des centres sociaux autour du désir de vivre un projet de mobilité internationale ensemble. Ces demandes sont l'occasion de vivre des départs autant que des accueils en collectif. Ces groupes sont accompagnés par des animateurs qui facilitent la mise en action du projet.

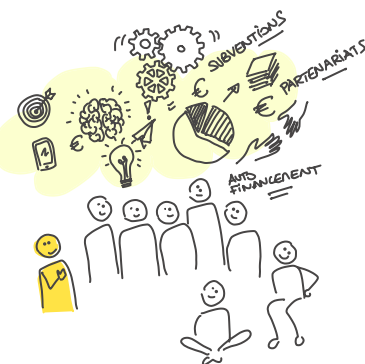


#### 1. FORMATION DU GROUPE

L'animateur aide le groupe à se former et à se fédérer autour de valeurs fortes, du sens qui veut être donné en collectif au projet.

#### 2. INGÉNIÉRIE DU PROJET

L'animateur accompagne le groupe dans l'ingénierie de projet : montage de dossiers de subvention, réponse à appel à projet, organisation d'actions d'autofinancements, etc. avec une grosse part d'auto financement par des actions des acteurs du



#### 3. LE TEMPS DU VOYAGE



#### 4. L'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR



Les actions des centres qui « renforcent le pouvoir d'agir des habitants en les accompagnant sur des projets liés à des questions de société qui concernent leur territoire en favorisant des réponses innovantes » .

Proches des actions classiques d'accompagnement de projet que nous avons étudiées précédemment en ce qu'elles suivent les mêmes processus et étapes, ces actions ont pour caractéristique de permettre au groupe de s'engager sur un enjeu de société. Il arrive en effet, que l'investissement pour un thème ou une question de société donne lieu à des projets de voyages. Généralement, ce sont des jeunes, de 15 à 19 ans, qui se fédèrent autour d'une question de société qu'ils souhaitent porter. Après avoir pris le temps de travailler le sens de leur action, ils vont rentrer dans une méthodologie de projet à plusieurs niveaux d'actions, dont la mobilité internationale.

Parmi les centres interrogés, trois enjeux de société différents ont donné lieu à des actions de mobilité internationale au sein du réseau :

- LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, place et modalités d'application
- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- L'INÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les partenariats sont systématiques, ils pré existent souvent aux projets, ou sont issus du réseau personnel d'un membre du centre. Ce sont des partenariats sur le long terme, et dans lesquels les acteurs sont investis.

**La recherche de financements** : Ces projets sont plus longs et plus complexes que les autres, ils demandent des financements plus lourds. Aux modes de financement cités précédemment sont toujours présents (CAF, Communautés de communes, Erasmus +, etc.), on trouve des modes de financement plus spécialisés en complément : les programmes du FONJEP, de l'OFAJ.

## 6 PISTES POUR ACCOMPAGNER LE RÉSEAU



**1.** Les centres ont besoin aujourd'hui d'un interlocuteur dédié pour être accompagné et répondre à leurs différents besoins liés au montage de projets de mobilité.

L'AURACS n'a pas vocation pour le moment à construire un service « Mobilité internationale », la fédération des centres sociaux, ne souhaite pas se positionner comme une fédération de services. Pour autant, nous savons que cette dimension est très technique et nécessite la constitution d'un réseau de partenaires pour faciliter le départ ou consolider des dossiers complexes. L'AURACS pourrait faciliter l'orientation vers les partenaires ainsi que le repérage vers les dispositifs appropriés.

**2.** Il pourrait être opportun de développer un réseau de pairs animateurs jeunesse fondé sur le partage des pratiques et d'expériences.

Une journée d'échange d'expérience pourrait être organisée.

**3.** Associé à ce réseau de partage, un outil d'initiatives pourrait être mis en place pour capitaliser et valoriser les initiatives existantes dans le réseau.

L'outil «C'est possible» peut permettre cette capitalisation, même si, l'exhaustivité ne pourra être réalisée.

**4.** Une offre de formation pourrait être développée au niveau départemental ou régional pour les animateurs qui souhaitent engager des actions de mobilité internationale. Ces formations seraient complémentaires des formations organisées au niveau national.

Une formation pourrait être développée en région Auvergne-Rhône-Alpes.

**5.** Les centres ont besoin de développer leur lien avec des structures d'éducation populaire à l'étranger. Il serait opportun d'y travailler avec le réseau international, et dans un second temps de développer une communication pour faire connaître et rendre accessible ce réseau aux centres sociaux.

Cet élément pourrait être une suite au programme Findyourself et un élément de travail de l'IFS.

**6.** Pour permettre aux centres d'obtenir davantage de financements, un travail pourrait être engagé pour valoriser ces projets auprès des financeurs (mesurer l'impact auprès des jeunes, etc.).

Les fédérations et l'AURACS, pourraient développer des actions de négociations auprès des financeurs visant à mieux adapter les modes de financement aux spécificités des accompagnements de projet d'habitants au sein des centres sociaux.